Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le
ID : 062-216201814-20230515-D51_2023-DE

COMMUNE DE BUCQUOY

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CANTON DE BAPAUME

DELIBERATION

N°51/2023

Objet :

Subvention exceptionnelle Spirit's County Club

Certifié exécutoire par la Maire, le

22/5/23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mai, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 10 mai 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Eugène DELAMBRE, Muriel POLLART, Laury FLIPPE, Angélique BARBIER, Sylvie COUSIN, Véronique HERMANT.

Absents excusés : Daisy LAINE, Laurent DHE.

Procurations :

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Laurent DHE donne procuration à Bruno VIENNE

Secrétaire : Dorothée LEFEBVRE

La séance ouverte Madame BARBIER donne lecture de la demande de subvention exceptionnelle de l'association « Spirit's Country Club » pour les aider dans l'achat des chapeaux et ainsi compléter la tenue des adhérents aux couleurs du club.

Madame BARBIER propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 700€.

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée accepte cette proposition qui fera l'objet d'une décision modificative.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

MAIRIE DE BUCQUOY